

Taxe foncière : Villejuif, 2^e ville la plus attractive du Département

Une étude réalisée début octobre 2017 par l'observatoire Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI), montre que l'évolution du taux de la taxe foncière n'a été que de 10,82 % à Villejuif entre 2011 et 2016. En effet, si la part départementale a augmenté, la part communale est, elle, restée fixe, comme s'y était engagé Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif.

Villejuif est ainsi la 2^e ville la plus attractive du Val-de-Marne en termes d'évolution de la taxe foncière.

Franck Le Bohellec se félicite ainsi de ces chiffres pour les habitants de Villejuif. La Municipalité s'est engagée à ne pas augmenter les taux en 2018.